

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Date : 21/06/2022

Lieu : école élémentaire

Personnes présentes : enseignants : Audrey Schmitt, Noémie Cuccureddu, Aurélie Vernassier, Audrey David, Aude Girerd, Véronique Masson, Anne-Françoise Caré ; maire : Yves Guyen ; adjointe aux affaires scolaires : Marianne Beaupain ; rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim ; représentants de parents d'élèves : mesdames Najib, Loye-Simoes, Richet, Schmitt ; UFCV : Thomas Seguin.

Absents, excusés : enseignants : Elise Mirguet ; parents élus : mesdames Fekkar, Gaudin, Labaune, Abbattouy, Boiteux, Corne, Barras ; Coup de Pouce : Valérie Kolmayer.

1/ Rentrée 2022-2023

Les enseignantes qui restent dans l'école sont Mmes Masson, Schmitt, Vernassier, Girerd, Caré. Dans l'équipe, Audrey David quitte l'école. Pour les autres collègues, les affectations seront connues en juillet. Et le/la collègue qui décharge Mme Turki n'est pas encore connu.e.

Une classe ferme.

Pour la rentrée 2022-2023, les effectifs sont actuellement les suivants :

| | |
|-------------------------------------|--|
| CP → 19 élèves | Il y aura 6 classes, avec une moyenne de 22 élèves par classe. |
| CE1 → 31 +1 élèves | |
| CE2 → 36 élèves | Deux élèves viennent de s'inscrire ce jour-même. |
| CM1 → 26 élèves | Le seuil de 24 élèves maximum par classe en GS, CP et CE1 est respecté. Il permet de maintenir une classe ouverte en maternelle. |
| CM2 → 21 +1 élèves | |
| TOTAL 135 élèves (actuellement 158) | |

* Fournitures : L'école va commander les cahiers et une grande partie des fournitures scolaires comme l'année dernière. La liste des petites fournitures à acheter pour la rentrée sera remise aux familles.

Les listes seront envoyées par mail et/ou mises en ligne sur le blog, ainsi que sur le site de la mairie. Cette proposition reçoit l'accord du conseil d'école.

2/ Activités pédagogiques

→ **Sorties de fin d'année** : CP Mme Schmitt et CP/CE1 Mme David : Château de Joux, vendredi 17 juin.
 CM1/CM2 Mme Masson et CM2 Mme Caré : Musée des maisons comtoises à Nancray, vendredi 24 juin.
 Jeudi 23 juin : CE1 de Mmes Vernassier / Marlinge, CE2 de Mme Girerd et CE2/CM1 de Mme Cuccureddu, randonnée autour du lac de Chalain et Lons le Saunier (musée des Beaux-Arts, exposition et atelier sur les illusions d'optique).

Pour toutes ces sorties, Coup de Pouce prend en charge entre 208 et 234 € par classe. Le reste est financé par la municipalité. Ces sorties sont donc gratuites pour les familles.

→ **Livre Élu** : classes de CE1 et de CE2, plusieurs livres d'une liste sont lus dans l'année. Le livre préféré est élu parmi ceux qui ont été proposés. Une production plastique est réalisée par chaque classe et exposée à la maison de quartier de la Butte/Grette jusqu'au 1^{er} juillet. Une demande sera faite auprès de la médiathèque pour exposer les réalisations.

→ **Concerts** : 20 mai « American dream » classes de CP, CP/CE1 et CE1 au Grand Kursaal par l'Orchestre Victor Hugo et des circassiens.

3 juin « Oh yeah ! oh yeah ! » classes de CP et CP/CE1 à La Rodia, concert-spectacle de style contemporain sur un thème médiéval par Black Bones.

→ **Visite du collège Camus** pour les CM2 concernés : jeudi 30 juin de 9h00 à 14h00. De 9h à 12h, trois temps d'une heure seront organisés pour une visite de l'établissement, un échange avec la vie scolaire, une découverte du CDI. A 12h, les élèves seront invités à la cantine du collège. De 12h45 à 13h45, un temps informel de découverte d'ateliers divers (relaxation, théâtre, dessin, tennis de table...) sera proposé par les assistants d'éducation. Les CM2 qui ne vont pas à Camus iront dans la classe de Mme Masson (10 élèves sur 34).

→ **Piscine** : les 6 séances de piscine des CE1 sont terminées.

Pour la rentrée 2022/2023, de récentes recommandations ministérielles concernant la mise en œuvre des dispositifs Aisance Aquatique AAQ (4-6 ans) et Savoir Nager en Sécurité SNS (7-12 ans) obligent à une nouvelle organisation des enseignements de la natation. L'année scolaire 2022-2023 sera une année expérimentale et une année de transition pour appliquer au mieux ces nouvelles directives réfléchies conjointement avec le service des sports de la ville de Besançon et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Doubs.

AAQ: cette année de transition accueillera exclusivement les élèves des classes de Grande Section et de CP.
SNS: cette année de transition accueillera les élèves des classes de CM1 et CM2.

L'année sera découpée en périodes : de septembre à avril 2023 stages filés SNS (1 séance par semaine) et d'avril à juin 2023 : 3 stages massés AQQ (sur 2 semaines, 3 jours par semaine).

Il y a des changements importants dans l'encadrement réglementaire : jusqu'à 30 élèves, deux encadrants nécessaires en élémentaire. Afin de respecter les taux d'encadrements, des personnes bénévoles (parents) peuvent être agréées par les Conseillers Pédagogiques de Circonscription (une partie théorique et une partie pratique : test SNS sans l'entrée dans l'eau par chute arrière).

CORRECTIF 04/07/22 : La présence d'un parent agréé est nécessaire uniquement lors des stages massés AQQ.

Les écoles doivent s'inscrire avant le 1^{er} juillet. Une discussion a lieu quant aux difficultés de trouver des parents d'élèves agréés et disponibles. Il en est de même pour le budget mairie. Mme Beaupain explique qu'au collège Camus, les élèves de 6ème ont deux cycles de piscine pour le SNS. A terme, on peut penser que les GS et CM1 seront concernés par la piscine.

Le budget a été voté cette année pour emmener 3 niveaux-classes, on décide d'inscrire les classes de CP, CM1 et CM2 avant le 1^{er} juillet. Le sujet sera abordé jeudi 30 mai lors de la réunion pour les nouvelles familles.

→ **Triathlon** : proposé aux élèves pendant une matinée : épreuves de saut en longueur, course de vitesse et lancer. Chaque équipe regroupe des élèves de tous les niveaux. Il aura lieu mardi 28 juin ou vendredi 1^{er} juillet au matin selon la météo.

→ **Projet de l'œuf à la poule** : en partenariat avec la maternelle. Des œufs sont mis en couveuse dans la salle des maîtres en élémentaire et l'éclosion est prévue autour du 28 juin. Un poulailler sera installé en salle de motricité de la maternelle. Les classes observent le développement.

3/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 5 562,02 euros.

Marianne Beaupain fait le point sur les différentes lignes budgétées pour l'année civile en cours :

- Seules deux factures pour un montant de 155,30 € ont été amputées à la ligne des fournitures scolaires (solde de 5 488, 70 €)
- 1 988 € ont été mandatés pour les transports (solde de 3 237 €)
- 49,68 € ont été réglés pour les entrées piscine (solde de 1 261,20 €)

Elle relaie une demande de la secrétaire-comptable pour que les factures à régler par la mairie soient bien libellées à ce nom.

A noter, enfin que la commune a équipé toutes les classes de capteurs de CO2 pour un montant de 959, 88 €. Une subvention de la DSDEN couvrira une partie de cet achat.

4/ Bureau des élections

Les élections des parents d'élèves pour l'année scolaire 2022/2023 auront lieu en octobre 2022 (la date sera communiquée ultérieurement). Le bureau sera tenu par : Anne-Françoise Caré (directrice), deux parents élus, Mmes Najib et Schmitt.

5/ Divers (Périscolaire, Association Coup de Pouce...)

Périscolaire : Quelques changements pour les services : Cyprien Flora

Matin : 10 à 15 enfants ; midi : 80 à 95 enfants ; soir : 35 à 40 enfants.

Ateliers le soir : broderie le lundi, peinture de couchers de soleil le mardi, sculpture le jeudi et sport le vendredi.

Un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire est en cours. Il a débuté par une pesée des déchets (assez complexe). 139 grammes par enfant le midi sont jetés, soit 2,6 tonnes par an. L'objectif est de réduire ces pertes à moins de 100 grammes par enfant.

Le programme de l'été a été diffusé. Le périscolaire sera ouvert vendredi 8 juillet, premier jour des vacances.

« Coup de pouce » :

Bilan des actions passées :

- Vente de fleurs : environ 300 € (bilan définitif en cours)
- Vente des photos de classe : 542 € pour l'élémentaire

Cette année à titre exceptionnel, tous les bénéfices des ventes ont été redistribués aux deux écoles. L'association Coup de Pouce est remerciée pour ce geste.

- Vente tickets tiercé de cochons : 586 €

A venir :

- NOUVEAU : partenariat fournitures scolaires avec Scoleo ; possibilité de publier les listes de fournitures sur le site internet et les parents peuvent commander simplement avec un rapport qualité/prix intéressant. Le conseil d'école approuve cette offre à tester.
- Spectacle de fin d'année au CAL le samedi 2 juillet : « La soupe à la grimace », 2 représentations, chacune suivie par un moment convivial offert par Coup de Pouce

5/ Questions posées au préalable

Pour mémoire : la réparation de la sonnerie est prévue pour la rentrée de septembre.

Questions rapportées par Mme Najib :

- Est-ce que les élèves de CM2 vont visiter 1/2 journée le collège et si oui à quelle date ? Déjà répondu.
- Répartition des élèves avec la fermeture d'une classe pour la rentrée 2022/2023 : déjà répondu.
- Problème sur la facturation des repas par l'UFCV lors de l'absence non prévue d'une maîtresse : lorsqu'un

élève est absent le jour-même suite à une absence non remplacée d'un enseignant, le repas de cantine est facturé à la famille. On ne peut plus récupérer les repas et les ramener chez soi à cause des règles d'hygiène dans la restauration collective. Par ailleurs, les repas sont fournis et doivent donc être payés au fournisseur. Thomas explique que cela a été traité de la même façon qu'une absence avec certificat médical. Il fait remonter à l'UFCV les remarques. Le problème initial est celui du non-remplacement des enseignants absents.

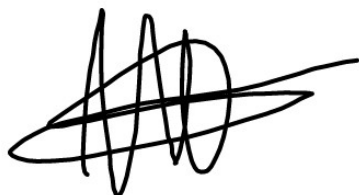
- Local sécurisé à vélo pour les élèves qui veulent venir en vélo à l'école : au dernier conseil d'école, M. Guyen avait proposé que deux ou trois parents participent à un groupe de travail avec les services concernés de Grand Besançon Métropole pour expliquer en quoi consiste la mise en place d'un tel local. La proposition est à nouveau soumise.

- M. Guyen ajoute que la toiture au-dessus de la classe de CM2 sera refaite cet été. Deux classes (CP et CM2) seront aussi repeintes (début des travaux en semaine 27).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

La secrétaire de séance,

Mme NAJIB



La présidente du conseil,

Anne-Françoise CARÉ



Glissez du texte ici